

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025

Publié le 18 DEC. 2025

COMMUNE

DE
CALUIRE & CUIRE

N° D2025_123

OBJET

MISE À DISPOSITION DE
SALLES MUNICIPALES
POUR LES LISTES DE
CANDIDATS AUX
ÉLECTIONS MUNICIPALES
ET MÉTROPOLITAINES DE
MARS 2026
COMPLÉMENT

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 9 décembre 2025
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

Président : M. Bastien JOINT

Secrétaire : M. Laurent MICHON

Etaient présents :

M. JOINT, Mme MAINAND, M. THEVENOT, Mme WEBANCK, M. COUTURIER, Mme HAMZAOUI, M. JOUBERT, Mme FRIOLL, Mme GOYER, M. MICHON, Mme LINARES, M. DIALLO, Mme CRESPY, M. TAKI, M. BALANCHE, Mme COTON, Mme CHANDIA, M. PROTHERY, M. JUENET, M. MANINI, M. KRIEF, Mme LE CARPENTIER, M. GILLARD, M. FAIVRE, M. ATTAR BAYROU, M. MATTEUCCI, M. DEYGAS, M. COMPAGNON DE LA SERVETTE, M. BUATHIER, M. MEGEVAND, M. GUEDJ, M. DUVAREILLE, Mme DU GARDIN, M. GAYET
M. CIAPPARA (par proc. à Mme GOYER), Mme DEL PINO (par proc. à Mme FRIOLL), Mme GUGLIELMI (par proc. à Mme MAINAND), M. GUERIN (par proc. à M. THEVENOT), Mme CORRENT (par proc. à Mme HAMZAOUI), Mme VERNAY (par proc. à Mme WEBANCK), M. TROTIGNON (par proc. à M. GILLARD), Mme GEHIN (par proc. à M. JOINT), Mme PATET (par proc. à M. MICHON)

Etai(en)t absent(s) :

PREFECTURE

Accusé de réception
Reçu le 18 DEC. 2025

Identifiant de l'Acte :

069-216900340-20251215-D2025_123-DE

Rapport de : Robert THEVENOT

Par délibération n°2025_088 en date du 6 octobre 2025, le Conseil Municipal a adopté les conditions de mise à disposition de salles municipales pour les listes de candidats aux élections municipales et métropolitaines de mars 2026.

Il convient de compléter la liste des salles municipales pouvant être mises à disposition définie par la délibération n°2025_088 par une nouvelle salle :

- salle située au sein de la nouvelle Maison des Hauts de Cuire, 55 rue Coste.

Les conditions de mises à disposition sont les mêmes que celles exposées dans la délibération n°2025_088, à savoir : une (1) mise à disposition gratuite, pour chaque liste de candidats aux élections municipales de Caluire et Cuire ou aux élections métropolitaines du Plateau Nord, régulièrement déposées en Préfecture.

Les modalités de réservation sont définies par la délibération n°2025_088.

Le Conseil Municipal décide, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 43 voix pour,

- D'APPROUVER l'ajout d'une salle de la Maison des Hauts de Cuire sise 55 rue Coste à la liste des salles municipales concernées par la mise à disposition aux listes de candidats aux élections municipales et métropolitaines de mars 2026, selon les conditions et modalités fixées par délibération n°2025-088 en date du 6 octobre 2025 ;

- DE CHARGER Monsieur le Maire de l'exécution de présente délibération et de signer tout acte afférent.



POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
Bastien JOINT



TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE
PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE
LE MAIRE
Bastien JOINT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois suivants son entrée en vigueur.